

# CENTRALE BIOMÉTHANE DE SAINTE-CÉCILE

## Fiche descriptive

### **SITE**

Rue des étangs, lieu-dit Le Champ Gaillard  
50800 SAINTE-CECILE

### **DATES DU PROJET**

Démarrage chantier : Novembre 2021  
1<sup>er</sup> Nm<sup>3</sup> de biométhane livré sur le réseau de distribu-  
tion local : Avril 2023

### **PORTEURS DU PROJET**

Centrale Biométhane de Sainte-Cécile : Maître d'ouvrage  
ENGIE BiOZ : Développeur, concepteur, propriétaire et  
exploitant

### **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT**

11 700 000€

### **SUBVENTIONS**

FEDER (Fonds Européen de Développement Régional),  
Europe et Région Normandie : 750 000 €

PARTENAIRES FINANCIERS DU PROJET

## **AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)**

10 Boulevard de la Robiquette  
BP 86115  
35761 Saint Grégoire Cedex

# CENTRALE BIOMÉTHANE DE SAINTE-CÉCILE

## 23 GWh



©Pascal Leopold

## UN OUTIL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU TERRITOIRE

Les équipes d'ENGIE Bioz ont initié le développement du projet en lien avec les acteurs du territoire en 2012, pour l'implantation d'une unité de production de **gaz renouvelable local**.

Le site de la 'Centrale Biométhane de Sainte-Cécile' livre depuis avril 2023 du biométhane sur le réseau local de gaz naturel, pour un volume à plein régime de 2 400 000 Nm<sup>3</sup> de biométhane par an, soit : **l'équivalent de plus de 40% des consommations annuelles sur les communes de Sainte-Cécile, Villedieu-les-Poëles, Fleury et La Colombe.**

**La production d'énergie verte à partir de sous-produits organiques locaux répond aux enjeux de la transition énergétique et s'inscrit résolument dans le concret de l'économie circulaire.**

Ce projet participe en effet à sa mesure à une meilleure valorisation des déchets organiques et au recyclage des éléments fertilisants, en produisant à la fois de l'énergie d'origine renouvelable, et une matière amendante pour les sols et fertilisante pour les cultures (le digestat).

Une autre innovation est en cours de déploiement. En parallèle du biométhane, le CO<sub>2</sub> issu du biogaz, d'origine renouvelable, sera également valorisé sur des filières locales en substitution au CO<sub>2</sub> fossile actuellement utilisé.

Le site sera en outre équipé d'une toiture photovoltaïque permettant de couvrir 20% de ses besoins en électricité.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment les 19 exploitations agricoles et des industries agro-alimentaires, la commune de Sainte-Cécile, la Communauté de communes Villedieu Intercom, et le gestionnaire du réseau de gaz GRDF. Il a été soutenu financièrement par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) sous l'égide de la Région Normandie.

## LES CHIFFRES CLES

### Production de biométhane

23 GWh/an soit l'équivalent de la consommation en gaz de 2000 foyers

### Capacité

270 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau de distribution local de gaz (GRDF)

### Paramètres de digestion

2 cuves de digestion de 3 600m<sup>3</sup> chacune en process mésophile (40°C environ), technologie infiniment mélangée

### Alimentation en substrats

Capacité : jusqu'à 89 tonnes/ jour de substrats organiques introduits dans le digesteur soit jusqu'à 32 500 tonnes/an

### Type de substrats

La ration est composée pour 35% de tonnages d'origine agricole (fumiers, lisiers, résidus végétaux), et de 65% déchets organiques et co-produits d'industries agro-alimentaires (dérivés produits laitiers, écarts de productions alimentaires, graisses...)

### Valorisation agricole

19 exploitations agricoles partenaires, qui apportent des effluents et résidus de cultures et/ou valorisent localement par retour au sol les digestats

### Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

5100 tonnes de CO<sub>2</sub> par an